



A titre d'information provisoire

Fédération Internationale de Scrabble Francophone

Projet de refonte des structures

Au vu des difficultés actuelles rencontrées et fort probablement récurrentes, notamment sur le plan financier, il me paraît aujourd'hui impératif de repenser complètement les structures de notre Fédération Internationale avec pour axes principaux:

1. Allègement des structures
2. Simplification des canaux de travail
3. Engagement d'un responsable technique à temps partiel

Ces trois mesures ont pour objectifs prioritaires:

1. Allègement des charges budgétaires
2. Gagner en efficacité sur les plans techniques et administratifs
3. Nouvelle orientation en matière de communication et promotion
4. Collaboration resserrée avec les fédérations nationales

Ceci nécessite:

1. Une adaptation et refonte des statuts
2. Une refonte approfondie du ROI
3. L'adaptation de tous les documents annexes liés au fonctionnement de la FISF

Afin de mettre sur pied une structure fonctionnelle et efficace, j'ai axé mes réflexions sur plusieurs idées et suggestions faites par des présidents ou autres responsables des fédérations membres.

Les deux grandes structures actuelles, soit l'organe d'administration et le comité directeur, seraient fusionnées en une seule qui opérerait tant au niveau administratif que technique.

Pour ce qui est de la gestion financière, administrative et technique, la structure dirigeante mise en place serait autonome et ses membres nommés par l'Assemblée Générale. L'organe d'administration serait renommée, sous réserve de contraintes statutaires, «Bureau Directeur» de la FISF.

Le président du bureau directeur serait le président de la FISF qui serait ainsi en charge de la représentation de la FISF auprès des instances exogènes aux Fédérations membres.

En outre il piloterait la gestion et le fonctionnement de la FISF ainsi que la présidence de l'Assemblée Générale annuelle.

Sur le plan des décisions techniques (propositions, modifications, mise en place de projets), un organe technique, composé des membres de l'AG et du Bureau directeur, prendrait les décisions par deux systèmes:

Vote électronique en cours d'année

Vote lors d'une réunion de l'organe technique (durant les CDM ou à la suite de l'AG)

Le projet de restructuration a été soumis au vote auprès des Fédérations membres effectifs au même titre que les décisions devant être prises par l'Assemblée Générale.

Le projet a été approuvé dans ses grandes lignes à l'unanimité. Il devrait être élaboré plus en détail lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire FISF fixée au 10 août 2014. Au terme de cette discussion, le projet de restructuration serait soumis au vote pour validation par les membres ayant voix à l'AG.

Dans le même temps, les Fédérations ont accepté de prolonger le mandat du CA actuel jusqu'au 3 novembre 2014, date de l'Assemblée Générale ordinaire.

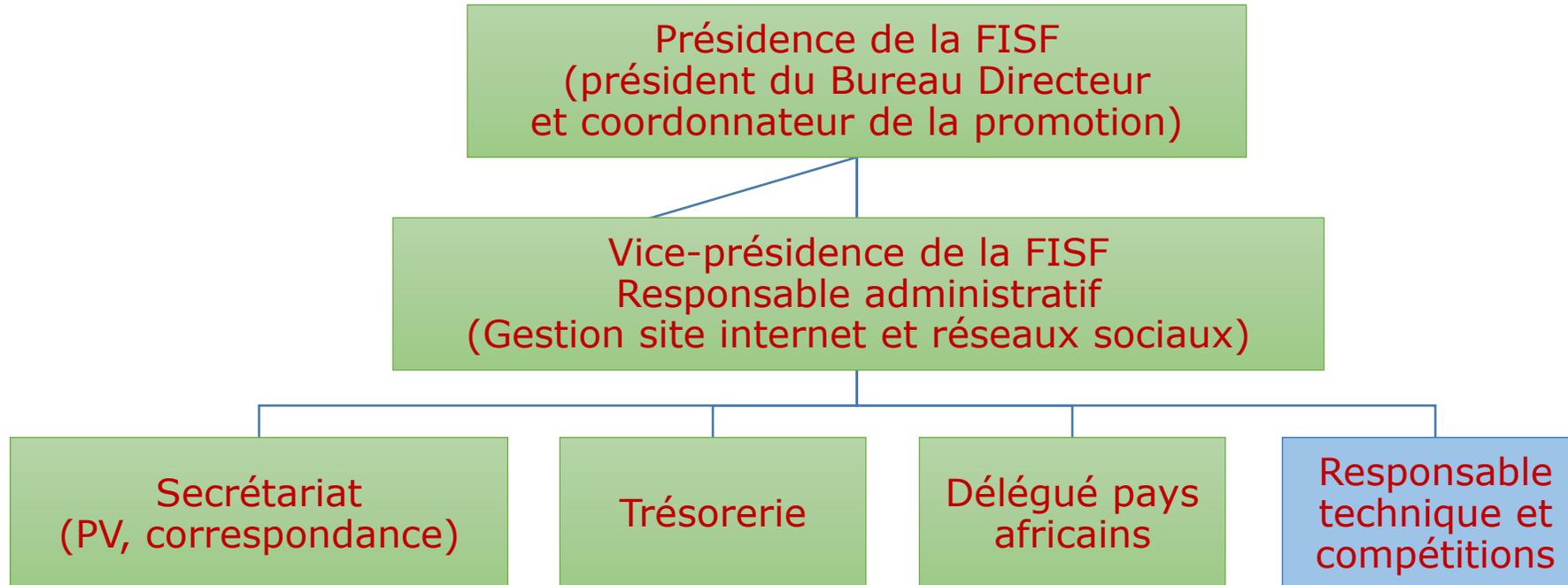
En prévision d'une acceptation du projet de refonte, la FISF met en soumission **l'engagement du responsable technique et compétitions** selon le calendrier le suivant:

- a) Mise au concours du poste par le biais du site internet FISF avec relais sur les sites des fédérations nationales
- b) Délai pour le dépôt des candidatures: 15 septembre 2014
- c) Entretiens avec les candidats (si dossier déjà transmis): Durant les CDM à Aix-les-Bains
- d) Nomination: Lors de l'Assemblée Générale 3 novembre 2014 pour autant que le projet de refonte ait été validé lors de l'AGE du 10 août.
- e) Sous réserve du point d) Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2015

Election du Bureau Directeur (Conseil d'Administration) de la FISF:

Le mandat du CA actuel s'achèvera le 3 novembre 2014 dans le cadre de l'AG.

Les personnes désireuses de déposer une liste de candidatures (scrutin de liste) sont priées d'en informer le secrétaire général de la FISF au plus tard 45 jours avant la date de l'AG.

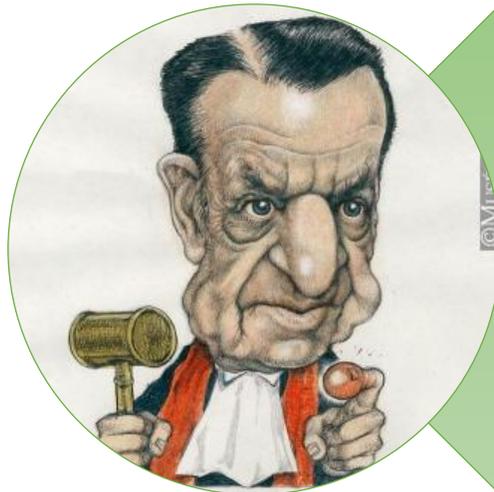


N.B. Le responsable technique et compétitions est membre du bureau directeur à titre consultatif. Il prend part aux séances de travail et sert de courroie de transmission entre les groupes de travail (commissions techniques) et le BD.

Tâches spéciales (non membres du Bureau Directeur)



Président du Comité de rédaction
De l'ODS



Président du règlement

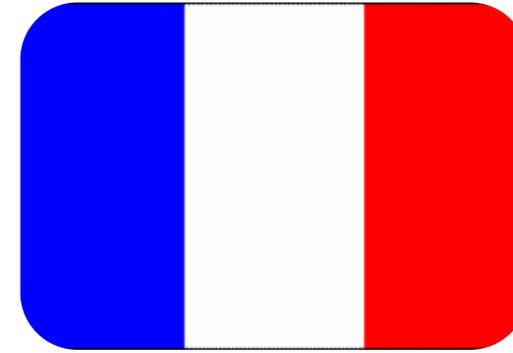
Composition de l'Assemblée Générale



**Membres du
Bureau directeur**



**Président
FBS**



**Président
FFSc**



**Président
FQCSF**



**Président
FSSc**



**Président
FSS**

Répartition des voix à l'Assemblée Générale



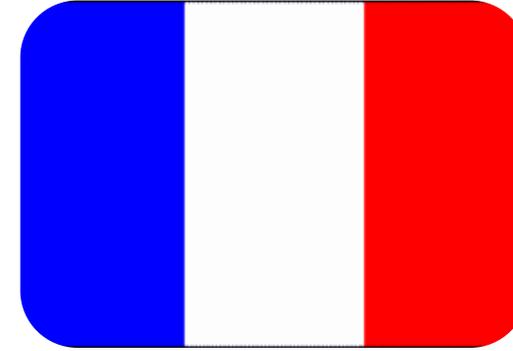
2

**Délégué pays
africains**



2

**Président
FBS**



3

**Président
FFSc**



2

**Président
FQCSF**



2

**Président
FSSc**



2

**Président
FSS**

**Total des
voix
13**

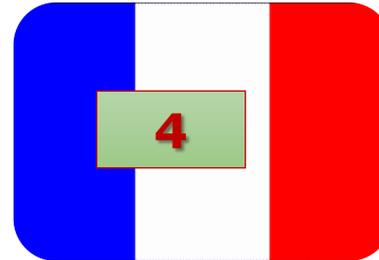
Répartition des voix de l'organe technique



**Délégué pays
africains**



**Président
FBS**



**Président
FFSc**



**Président
FQCSF**



**Président
FSSc**



**Président
FSS**



**Bureau Directeur
FISF (sans délégué
Afrique)**

**Total des
voix
18**

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 1

Le président:

1. Représente l'association auprès des membres
2. Représente la FISF auprès des partenaires, associations et autres entités externes
3. Coordonne les activités de promotion de la FISF avec les responsables des commissions de promotion des fédérations et associations membres ainsi qu'avec le responsable du Bureau Afrique
4. Coordonne les activités spécifiques relatives au développement du Scrabble de compétition auprès des jeunes en collaboration avec les responsables des commissions jeunes et Scrabble scolaire des différentes fédérations.
5. Organise l'Assemblée Générale au lendemain du Festival d'Aix-les-Bains
6. Organise le forum FISF au lendemain de la soirée de clôture des championnats du monde
7. Fonctionne en appui de l'organisation des championnats du monde et peut aussi être membre du Comité organisateur lorsque la FISF est elle-même directement impliquée dans l'organisation des CDM

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 2

Le vice-président et responsable administratif:

1. Est le remplaçant direct du président FISF en cas d'indisponibilité de celui-ci
2. Supervise le contenu du site FISF.net et veille à son bon fonctionnement en collaboration avec le responsable technique
3. Veille à la bonne représentativité de la FISF sur les réseaux sociaux
4. Collabore avec le président en matière de promotion
5. Veille à la rédaction et à l'actualisation des documents administratifs en collaboration avec le secrétariat
6. Fonctionne en appui de l'organisation des championnats du monde et peut aussi être membre du Comité organisateur lorsque la FISF est elle-même directement impliquée dans l'organisation des CDM

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 3

Le/la secrétaire:

1. Est responsable des Procès-verbaux des différentes assemblées
2. Est le soutien rédactionnel du vice-président (documents internes notamment les statuts et le ROI)
3. Gère les documents officiels (invitations, sélections) notamment dans le cadre des CDM
4. Gère les réservations de logement en cas de besoin (CDM et AG)
5. Fonctionne en appui de l'organisation des championnats du monde et peut aussi être membre du Comité organisateur lorsque la FISF est elle-même directement impliquée dans l'organisation des CDM

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 4

Le/la trésorier/rière:

1. Est responsable de la tenue des comptes de la FISF
2. S'occupe de valider et d'effectuer les remboursements de frais
3. S'occupe des relations financières avec les différents partenaires et notamment Larousse
4. Est responsable d'établir les budgets et les boucllements annuels
5. Est responsable de la relation avec les contrôleurs de comptes et autres personnes ou instances en relation avec les autorités fiscales du pays ou est enregistrée la FISF
6. S'occupe du paiement du salaire du responsable technique et des différents aspects liés au contrat de travail et autres charges sociales y afférentes

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 5

Le/la responsable Jeunes et scolaire (éventuel ajout au BD)

1. Gère le groupe de travail (commission Jeunes et scolaire) en collaboration avec les responsables nationaux
2. Supervise la mise en place des simultanés mondiaux des jeunes en collaboration avec le responsable technique
3. Assiste les responsables nationaux sur les projets de développement et promotion du Scrabble scolaire
4. Organise ou supervise le séjour des jeunes dans le cadre des championnats du monde
5. Organise, en collaboration avec le responsable technique, le Défi mondial des jeunes dans le cadre des CDM
6. Est responsable d'établir une communication mensuelle FISF (site FISF.net) destinée, en priorité, aux jeunes.
7. Il gère le suivi du Guide du Scrabble scolaire en collaboration avec son auteur

Idée complémentaire

Mise sur pied d'un camp annuel international

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 6

Le délégué pays africains (travaille en collaboration avec le secrétaire responsable du Bureau Afrique)

1. Appuie et coordonne les activités des différentes fédérations et associations africaines
2. Veille à la mise sur pied de festivals régionaux africains
3. Collabore à l'organisation et à la réalisation de projets propres à l'Afrique
4. Travaille en étroite collaboration avec le responsable technique FISF
5. Gère le budget FISF alloué au Bureau Afrique
6. Est responsable de la répartition du matériel entre les fédérations et associations
7. Etablit le règlement de sélection des joueurs pour les CDM ou autres compétitions avec mode de sélection et travaille en collaboration avec le secrétariat notamment dans l'établissement des différents documents relatifs à l'obtention des visas

Mode de fonctionnement (grandes lignes) 7

Le/la responsable technique (contrat de travail et cahier des charges à créer)

1. Est en charge du Classement international
2. Actualise le site internet (en collaboration avec le responsable administratif)
3. Crée des groupes de travail (commissions techniques) avec les responsables nationaux en matière de Tournois et classement, Scrabble Classique.
Il assiste le responsable Jeunes et Scrabble scolaire dans ses fonctions, notamment dans le cadre de l'organisation du séjour jeunes des CDM.
Il tient à jour un compte-rendu régulier des discussions et évolutions des sujets
4. Supervise l'organisation et le bon déroulement des compétitions FISF et plus particulièrement des CDM en collaboration avec les organisateurs
5. S'occupe de l'organisation des différents simultanés mondiaux
6. S'occupe de la mise sur pied des étapes Grand Chelem et des Défis mondiaux
7. Rédige un rapport trimestriel de ses activités
8. Rédige les différentes propositions à faire à l'organe technique de la FISF, établit le processus de vote
Transmet les documents au secrétariat qui assure le déroulement du vote



Président du Comité de rédaction De l'ODS

Comme actuellement + gestion, en collaboration avec le resp. technique FISF, des différentes parutions liées aux règlements (duplicate, classique) ou autre GOA.

En accord avec le président FISF, il peut confier des tâches rédactionnelles propres à certains ouvrages spécifiques

Président du règlement

Il gère un groupe de travail (commission du règlement) formé des responsables des commissions nationales en charge de la rédaction des règlements des compétitions

Il veille à l'adaptation et à l'exactitude des différents documents liés à la publication des règlements des compétitions et à leur parution dans les délais (site internet et version papier pour les CDM).

Par sa présence, il veille au respect des règlements dans le cadre des CDM.

Il se voit confier le rôle de président de la commission des litiges et autres recours et collabore étroitement avec le responsable de l'arbitrage.

